

Savoir monter et réaliser une opération immobilière

NOUVEAU !



RÉFÉRENT PÉDAGOGIQUE

François PETIT

Formateur-consultant spécialisé dans le conseil en montage d'opérations immobilières

Ingénieur études travaux, directeur de structures spécialisées en réhabilitation puis en construction au sein du groupe VINCI, puis directeur général d'une structure dédiée à la promotion immobilière au sein du groupe LELIEVRE, F. PETIT a créé en 2011 une société de maîtrise d'ouvrage déléguée, d'assistance en maîtrise d'ouvrage et de Conseil en Immobilier.

INFORMATIONS PRATIQUES

PARTICIPANTS

Directeurs généraux et d'établissements, tout acteur en charge ou participant à un projet immobilier

Groupe de 6 à 15 stagiaires

Prérequis : aucun

DATES DES SESSIONS

■ Durée : 1 jour ■ Horaires : 9h30-17h30

■ Jeudi 9 Novembre 2017

■ Jeudi 31 Mai 2018

LIEUX DES SESSIONS

■ Créteil (locaux de FACE PEP)

■ Pour les formations en vos locaux, nous contacter

TARIF 280 € / personne / jour

LES



- Un formateur qui a une longue expérience terrain de direction de services de réhabilitation, de travaux neufs, de promotion immobilière, de maîtrise d'ouvrage et qui peut aborder toutes les étapes d'un projet immobilier.
- Un module de formation plus spécialisé sur les aspects juridiques peut être proposée par F PETIT en co-animation avec un avocat contactez FACE PEP.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Savoir établir la faisabilité d'une opération immobilière.
- Maîtriser les étapes d'un projet de construction.
- Réaliser le projet immobilier.

PROGRAMME

1-Etablir une faisabilité d'opération

Introduction au montage d'opérations immobilières. Identification d'un terrain et appréciation de sa potentialité socio-économique.

Analyse simplifiée des contraintes juridiques

Faisabilité technique et du pré-programme.

- Définition du projet et expression des besoins.
- Définition du programme et rôle de l'AMO.
- Objectif de l'étude de faisabilité.

2- Maîtriser les étapes du projet

Mettre en place une maîtrise d'œuvre.

- Les aspects financiers.
- Le compte-rendu des missions du maître d'ouvrage.

Demander les autorisations administratives.

3- Réaliser le projet

Choisir le financement du projet, les assurances et les garanties. Traiter les contraintes juridiques non éliminées.

Articuler le choix des intervenants et des entreprises.

Procéder aux travaux :

- la préparation du chantier,
- l'exécution, la réception des travaux et la fin de l'opération.

🕒 Méthodes et outils pédagogiques

- Apports théoriques à partir de supports.
- Échanges à partir des projets des participants.

🕒 Évaluation

- Quiz sur les différentes étapes et aspects du montage d'opérations immobilières.
- Un questionnaire de satisfaction sera remis aux participants en fin de stage,
- Un questionnaire sera envoyé dans l'année afin d'évaluer l'impact de cette formation sur l'activité.